

Conseil de développement

Le conseil de développement (CODEV) est une instance de démocratie participative composée d e membres de la société civile, habitants (hommes/femmes) du Grand Périgueux, de tout âge et de tout horizon. Cet espace de réflexion, de dialogue et de travail leur permet d'être force de pro position, ensemble. Ils peuvent produire et soumettre aux élus des propositions concrètes pour l e territoire. Le Conseil de développement fait vivre la démocratie participative.



Le Conseil de développement du Grand Périgueux, c'est quoi ?

Le Conseil de développement a été élaboré, discuté puis voté par les élus du Grand Périgueux. C'est désorma is une obligation légale depuis la loi NOTRe de 2015, renforcée par la loi "engagement et proximité" de 2019.

Retrouvez la <u>délibération</u> (https://www.grandperigueux.fr/fileadmin/medias/Publications/Deliberations/2020/Conseil_du_17_decephre_2020/DD2020-148_PACTE_DE_GOUVERNANCE_ET_ASSOCIATION_POPULATION_AUX_POLITIQUES_PUBLIQUES_GRD_PX.pdf).

Son rôle

- Libérer la parole citoyenne
- Valoriser l'engagement des habitants
- Enrichir les décisions des élus

Ses moyens

- Un budget annuel etune gouvernance interne
- > Un appui technique auprès des services de l'agglomération
- une charte d'engagements réciproque entre les élus du grand périgueux et les membres du CODEV pour prendre en compte leurs travaux

~

Comprendre le Conseil de développement du Grand Périgueux

Qui compose le Conseil de développement du Grand Périgueux ? Comprendre le Conseil de développement du Grand Périgueux Périgueux

Des citoyennes et citoyens qui souhaitent faire entendre leur voix et apporter des réponses aux prob lématiques du territoire.

> Ils représentent l'ensemble des communes du Grand Périgueux, et toutes les catégories socioprofessionnelles sont représentées afin de coller au plus près des attentes des habitants du Grand Périgueux.

Comment ont-ils été choisis?

- > Un collège de l'assise territoriale, nommé par les maires des communes du Grand Périgueux
- > Un collège des habitants, tirés au sort sur la totalité du territoire
- > Un collège des associations et des acteurs locaux
- Dans le cadre de leur renouvellement partiel en 2025, le Conseil de développement ouvre la participation à ces travaux aux citoyens volontaires qui souhaiteraient le rejoindre

Comment travaillent les membres du Conseil de développement?

\

Comment travaillent les membres du conseil de développement ?

Différents sujets de réflexion possibles

Les élus du Grand Périgueux doivent saisir le Conseil du développement notamment sur les question s d'urbanisme, d'aménagement du territoire ou encore de développement durable.

Mais les membres peuvent décider de s'autosaisir sur un autre sujet qui leur semble important.

Plutôt en groupe de travail

- > Ils choisissent eux-mêmes leur manière de travailler.
- Le Conseil de développement du Grand Périgueux a choisi d'organiser son activité autour de 5 groupes de travail thématiques. Ainsi, les citoyens engagés dans le CODEV réalisent des avis et des propositions sur :
 - l'environnement
 - · la santé
 - · l'éducation et la jeunesse
 - · les mobilités
 - l'urbanisme



Le Conseil de développement du Grand Périgueux est une structure citoye nne, constituée à 100% de membres de la société civile. Il a vocation à pro mouvoir la diversité des points de vue, à favoriser la prise de parole de tous , et à placer l'écoute et la bienveillance au centre d'un travail commun.

Travail concret, au plus près de la réalité

Les membres du Conseil de développement peuvent par exemple visiter des structures, organiser des tables rondes ou des débats avec des acteurs locaux, réaliser des interviews d'habitants, diagnostics ou bien encor e mettre en relation des initiatives citoyennes.

→ De ces travaux naissent des propositions concrètes qui sont ensuite présentées aux élus du Grand Périgu eux.

Les premières réalisations

- > Adoption d'un avis sur le Règlement Local de Publicité intercommunal en 2022.
- > Contributions à l'élaboration du projet de territoire "Grand Périgueux 2040".
- > Adoption d'un avis sur les politiques publiques en matière de santé mentale chez les jeunes en 2023.
- > Proposition de création d'un Conseil Communautaire des Jeunes (CCJ).



Le Conseil du développement du Grand Périgueux n'est pas une insta nce décisionnaire : les décisions finales sont évidemment prises par l es élus. Les membres du Conseil de développement leur apportent un e expertise du quotidien et un travail de qualité.



255 rue Martha Desrumaux 24000 PÉRIGUEUX

Nos horaires d'ouverture Lundi au jeudi 8h30-12h30 | 13h30-17h30 Vendredi 8h30-12h30 | 13h30-17h

ALLO AGGLO 05 53 35 86 00

> CONTACT